

GUADELOUPE



VILLE DE BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du LUNDI 27 AVRIL 2026

Délibération affichée

Le 07 MAI 2026

Effectif du Conseil	:	29
Présents	:	28
Absents et Excusé(es)	:	00
Procuration(s)	:	01

N° d'ordre : 30/2026

Domaine d'intervention : 7.1.1.2/ Autres actes budgétaires

L'an deux mil vingt-six et le Lundi vingt-sept du mois D'avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-et-un avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Basse-Terre dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur André ATALLAH.

La convocation a été affichée en Mairie, le 21 Avril 2025.

PRÉSENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Maire-Adjoint ; - Mme RODES Brigitte, 2^{ème} Maire-Adjoint ; M. ISSA Jean-François, 3^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 4^{ème} Maire-Adjoint ; - M. BOYAU Alex, 5^{ème} Maire -Adjoint ; - Mme LACROIX, Jenia, 6^{ème} Maire-Adjoint ; - M. CARRIÈRE Pierre, 7^{ème} Maire-Adjoint. Mme NIRELLEP-MONLOUIS Maddly, 8^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - M. JEANNETE Joel, -Mme LESTIN Léna ; - M. RUART Alex ; - Mme RODES Nicole ; - M. TABAR Patrice ; -Mme PELLERIN Alicia ; - Mme JÉREMIE Marie-Louise ; - M. FARIAL Harold ; - M. PERAIN Franck ; - Mme RAMASSAMY Betty ; - M. MARCEL Didier ; -Mme OUSSÉLIN Johanna - Mme BOUCHAUT Cécilia ; - M. LOBEAU Joël ; - Mme EDDO Nathalie ; - M. MUSQUET Jean-Marie ; - Mme PAISLEY Yanetti ; - M. GENDREY Roland ;
Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : - M. MIRRE Jocelyn (procuration donnée à M. JEANNETE Joel) : Conseillers Municipaux.

ABSENTS : Néant

Les 28 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme PELLERIN Alicia, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2025



EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026. Le rapport de présentation du CFU est présenté à l'assemblée délibérante.

Les résultats du Compte Financier Unique 2025 du budget principal :

VILLE	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2025	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	REPRISE DES RESULTATS 2024	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2025	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2025
TOTAL BUDGET	31 038 021,46 €	29 646 658,95 €	- 1 391 362,51 €	10 586 724,23 €	9 195 361,72 €	8 837 493,36 €
INVESTISSEMENT	5 692 917,98 €	3 201 199,50 €	- 2 491 718,48 €	5 689 170,08 €	3 197 451,60 €	2 995 410,76 €
FONCTIONNEMENT	25 345 103,48 €	26 445 459,45 €	1 100 355,97 €	4 897 554,15 €	5 997 910,12 €	5 842 082,60 €

Les résultats du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe stationnement :

SPIC	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2025	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	REPRISE DES RESULTATS 2024	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2025	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2025
TOTAL BUDGET	1 412 355,60 €	1 457 112,56 €	44 756,96 €	2 478 627,66 €	2 523 384,62 €	2 448 173,30 €
INVESTISSEMENT	416 529,37 €	563 418,45 €	146 889,08 €	3 249 703,48 €	3 396 592,56 €	3 323 864,27 €
FONCTIONNEMENT	995 826,23 €	893 694,11 €	- 102 132,12 €	- 771 075,82 €	- 873 207,94 €	- 875 690,97 €

Les résultats du Compte Financier Unique 2025 consolidé :

CONSOLIDE	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2025	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	REPRISE DES RESULTATS 2024	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2025	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2025
TOTAL BUDGET	32 450 377,06 €	31 103 771,51 €	- 1 346 605,55 €	13 065 351,89 €	11 718 746,34 €	11 285 666,66 €
INVESTISSEMENT	6 109 447,35 €	3 764 617,95 €	- 2 344 829,40 €	8 938 873,56 €	6 594 044,16 €	6 319 275,03 €
FONCTIONNEMENT	26 340 929,71 €	27 339 153,56 €	998 223,85 €	4 126 478,33 €	5 124 702,18 €	4 966 391,63 €

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes de la section d'investissement du budget principal :

- En dépenses de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		3 279 007,70 €
16	Emprunts et dettes assimilées	150,00 €
20	Immobilisations incorporelles	100 540,77 €
21	Immobilisations corporelles	241 540,93 €
23	Immobilisations en cours	2 936 776,00 €

- En recettes de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Titres restant à émettre
Total		3 076 966,86 €
13	Subventions	3 076 966,86 €

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement du budget principal :

- En dépenses de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		215 327,52 €
011	Charges à caractère général	166 527,12 €
65	Autres charges de gestion courante	48 800,40 €

- En recettes de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Titres restant à émettre
Total		59 500,00 €
74	Dotations et participations	57 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €

Les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement du budget annexe stationnement :

- En dépenses de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		72 728,29 €
20	Immobilisations incorporelles	2 604,00 €
21	Immobilisations corporelles	48 841,56 €
23	Immobilisations en cours	21 282,73 €

Les restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement budget annexe stationnement :

- En dépenses de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		2 483,03 €
011	Charges à caractère général	2 483,03 €

RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL :

- Un solde négatif d'investissement de l'exercice de - 2 491 718,48 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 3 197 451,60 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrige des restes à réaliser) de + 2 995 410,76 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 1 100 355,97 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 5 997 910,12 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 5 842 082,60 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + 8 837 493,36 €.
- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est positif, les résultats de chaque section sont donc reportés automatiquement.
- Les restes à réaliser seront repris au budget principal 2026 de la Ville.

RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 146 889,08 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 3 396 592,56 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser de + 3 323 864,27 €.
- Un solde négatif de fonctionnement de l'exercice de - 102 132,12 €.
- Un solde négatif de fonctionnement global de clôture de - 873 207,94 €.
- Un résultat global déficitaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de - 875 690,97 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + 2 448 173,30 €.
- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est négatif. Le résultat global de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser est positif, il n'y a donc pas de besoin de financement. Les résultats de chaque section sont reportés automatiquement.
- Les restes à réaliser seront repris au budget annexe stationnement 2026.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS :

- Un solde négatif d'investissement de l'exercice de - 2 344 829,40 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 6 594 044,16 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) de + 6 319 275,03 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 998 223,85 €.
 - Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 5 124 702,18 €.
 - Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrige des restes à réaliser) de + 4 966 391,63 €.
-
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + 11 285 666,66 €.

DISPOSITIF DÉCISIONNEL LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 ;
VU l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents
CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT que M. GUILLAUME Bernard, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption des CFU ;

CONSIDÉRANT que M. André ATTALAH, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. GUILLAUME Bernard. Pour le vote des Comptes Financiers Uniques

CONSIDÉRANT l'Exposé des Motifs ci-dessus
APRES en avoir délibéré,

DÉCIDE À LA MAJORITÉ
SOIT 24 VOIX POUR DONT 01 PROCURATION (M. MIRRE Jocelyn)
05 ABSTENTIONS
(M. LOBEAU Joël, Mme EDDO Nathalie, M. MUSQUET Jean-Marie,
Mme PAISLEY Yanetti, M. GENDREY Roland)

ARTICLE 1 : D'ADOPTER les Comptes Financiers Uniques 2025 de la Ville de Basse-Terre.

ARTICLE 2 : DE VOTER les résultats définitifs des présents Comptes Financiers Uniques 2025 comme

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07 MAI 2026

ID : 971-219711058-20260427-302026-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026 - DELIB N° 30/2026-REF :7.1.1.2/ AUTRES ACTES BUDGÉTAIRES
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) »

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

07 MAI 2026

Fait à Basse-Terre, le : 30 AVR. 2026

L'affichage et/ou la publication le

Et/ou la notification le

07 MAI 2026

Le Maire
André ATALLAH


Le Maire
André ATALLAH